



Centre hospitalier Le Gardeur
135, boul. Claude David
Repentigny, Qc J6A 1N6

ORDONNANCE PERMANENTE

OBJET

Analyses de laboratoire routine pour les examens de pré-emploi.

PERSONNEL TOUCHÉ

Employé(e)s en pré-emploi.

ORDONNANCE

Les analyses et examens suivants devront être effectués chez tout nouvel employé de l'établissement pour les analyses de laboratoire.

LABORATOIRE :

- FSC
- Anticorps anti-rubéole
- Anticorps HBS (pour le candidat vacciné contre l'hépatite B)

N.B. Pour tout autre examen ou prélèvement requis, une prescription signée du médecin demandeur est exigée.

PROPOSÉ :

Dr. François Le Bire
Médecin Conseil au Service Santé et
Sécurité du travail

Date

Docteur Michel Maheu
Chef du département de laboratoire

Date

ADOPTÉ :

L'Exécutif du Conseil des médecins,
dentistes et pharmaciens

Date

APPROUVÉ :

Conseil d'administration

Date

En vigueur le :

